



Assemblée générale

Distr. générale
24 août 2017
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session

Point 69 b) de l'ordre du jour provisoire

Promotion et protection des droits de l'enfant :

Promotion et protection des droits de l'enfant

Suite donnée aux textes issus de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport évalue les mesures prises en 2016 en vue d'édifier un monde digne des enfants et met l'accent sur les lacunes dans la réalisation et les réorientations stratégiques nécessaires pour atteindre les objectifs qui ne l'ont pas été.

Le rapport a été établi en application de la résolution S-27/2 de l'Assemblée générale, adoptée à sa vingt-septième session extraordinaire en 2002, et des résolutions [58/282](#) et [61/272](#), dans lesquelles l'Assemblée a prié le Secrétaire général de faire rapport régulièrement sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action qui figure en annexe à la résolution S-27/2.

* [A/72/150](#).



I. Introduction

1. À la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants, qui s'est tenue en 2002, les délégations de 190 pays ont adopté un document intitulé « Un monde digne des enfants » (résolution S-27/2, annexe), dans lequel figurent une Déclaration et un Plan d'action. Dans ce document, les États Membres ont pris l'engagement d'atteindre des objectifs assortis de délais en faveur des enfants et des jeunes, l'accent étant mis sur : a) la promotion d'une existence saine; b) l'offre d'un enseignement de qualité; c) la protection des enfants contre la maltraitance, l'exploitation et la violence; et d) la lutte contre le VIH/sida. Ce quinzième rapport fait le point sur les progrès enregistrés dans la suite donnée aux textes issus de la session extraordinaire.

2. Dans la résolution 65/1 de l'Assemblée générale, les États Membres se sont également engagés à accélérer les progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Par la suite, au cours de la réunion de haut niveau organisée en 2014 à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant, les États Membres, les organismes des Nations Unies et leurs partenaires se sont engagés à œuvrer ensemble pour que chaque enfant bénéficie de chances égales dans la vie.

3. L'année écoulée marquait la première année de la mise en œuvre d'accords mondiaux de grande envergure conclus en 2015, notamment le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1 de l'Assemblée générale); la Déclaration de Sendai et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, adoptés lors de la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe (résolution 69/283, annexes I et II); l'Accord de Paris conclu au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques; et le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement. Cette année a également été marquée par l'achèvement de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (voir résolution 71/243 de l'Assemblée générale) et par l'adoption de la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants (résolution 71/1 de l'Assemblée générale) et du Nouveau Programme pour les villes (résolution 71/256, annexe). Avec les engagements pris à l'occasion du Sommet mondial sur l'action humanitaire qui s'est tenu à Istanbul, en Turquie, les 23 et 24 mai 2016, ces accords définissent les grandes orientations en vue de faire respecter les droits de tous les enfants, partout dans le monde, et de réaliser la vision du Programme de développement durable à l'horizon 2030, un monde où aucun enfant ne sera oublié.

4. Les chances de survie et d'épanouissement d'un enfant étaient bien supérieures en 2016 que lorsque la communauté internationale a adopté les objectifs du Millénaire pour le développement en 2000. Il ne fait aucun doute que des progrès importants ont été réalisés, notamment en matière de survie et de nutrition des enfants, d'effectifs de l'enseignement primaire et de réduction de la transmission mère-enfant du VIH. Le nombre total d'enfants qui meurent avant leur cinquième anniversaire a diminué de plus de 50 %, passant de 12,7 millions en 1990 à environ 5,9 millions en 2015. Le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'un retard de croissance est passé de 40 % à 23 % au cours de la même période. En 2016, l'émaciation continuait de menacer la vie de quelque 8 % des enfants de moins de 5 ans, soit près de 52 millions d'enfants dans le monde, alors que 41 millions d'enfants, soit 6 %, étaient en surpoids. Près de 7 millions de décès dus au paludisme ont pu être évités entre 2001 et 2015, principalement chez les enfants de moins de 5 ans en Afrique subsaharienne. À l'échelle mondiale, le nombre d'enfants non scolarisés en âge de fréquenter l'école primaire a été quasiment divisé

par deux en 15 ans, passant de 106 millions en 1999 à environ 61 millions en 2014. En 2015, 91 % de la population mondiale utilisaient une source d'eau potable améliorée, contre 76 % en 1990.

5. Toutefois, la persistance et, dans bien des cas, l'accroissement des inégalités continuent de priver les enfants les plus pauvres et les plus marginalisés des services auxquels ils ont droit. À l'échelle mondiale, en 2015, 2,4 milliards d'êtres humains n'avaient toujours pas accès à des installations sanitaires améliorées et 946 millions d'entre eux pratiquaient toujours la défécation à l'air libre. Selon les estimations, 36,7 millions de personnes dans le monde étaient porteuses du VIH en 2015, dont environ 1,8 million d'enfants de moins de 15 ans. Les données d'enquête disponibles les plus récentes indiquent qu'en Afrique subsaharienne, seulement 27 % des adolescentes (de 15 à 19 ans) et 32 % des adolescents (de 15 à 19 ans) ont des connaissances étendues sur le VIH. Le taux de mariages d'enfants connaît une diminution lente depuis le début des années 1990, mais l'écart dans les taux de mariages d'enfants, au niveau mondial, entre le quintile des filles les plus riches et celui des plus pauvres, a augmenté de façon spectaculaire.

6. Les crises humanitaires ont continué d'augmenter en 2016¹, et à la fin de l'année, plus d'un demi-milliard d'enfants – un enfant sur quatre dans le monde – vivaient dans des pays touchés par des conflits, des catastrophes naturelles et des épidémies². Dans des pays tels que l'Iraq, le Soudan du Sud, la République arabe syrienne et le Yémen, de graves conflits détruisent la vie des enfants. Parmi ces conflits et ceux qui touchent des pays comme l'Afghanistan et le Burundi, beaucoup ont dépassé les frontières et entraîné des crises de réfugiés, donnant lieu à de graves violations des droits de l'enfant. Alors que ces conflits se sont intensifiés, les catastrophes naturelles sont devenues plus fréquentes. Le phénomène El Niño a été à l'origine, en 2015-2016, de graves conditions de sécheresse en Afrique australe et ailleurs. L'année 2016 a également été marquée par de nouvelles épidémies de maladies comme le choléra, la fièvre jaune et le virus Zika, et les urgences sanitaires qui ont suivi ont eu des répercussions particulièrement négatives sur les enfants.

7. Les organismes des Nations Unies se sont attachés en priorité à sauver des vies, à protéger les enfants et à s'attaquer aux causes sous-jacentes de la vulnérabilité aux crises. Dans le monde, près de 29 millions de personnes ont bénéficié d'un accès à l'eau potable, dont plus de 1,2 million de personnes déplacées en Iraq, grâce à l'expansion des centres de services d'eau, d'assainissement et d'hygiène. Près de 2,5 millions d'enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère ont eu accès à des programmes d'alimentation thérapeutique, notamment quelque 219 000 enfants touchés par le conflit au Soudan du Sud, qui ont bénéficié d'un traitement. Plus de 24 millions d'enfants âgés de 6 mois à 15 ans ont été vaccinés contre la rougeole, dont plus de 650 000 enfants de moins d'un an au Yémen. Plus de 34 000 femmes enceintes séropositives ont poursuivi leur traitement antirétroviral, y compris environ 3 000 femmes touchées par le conflit en République centrafricaine. Les organismes des Nations Unies ont pu offrir un enseignement scolaire ou non scolaire à près de 12 millions d'enfants d'âge scolaire, notamment plus de 3,1 millions d'enfants en République arabe syrienne, qui ont reçu des manuels scolaires, des articles de bureau et des fournitures scolaires. Près de 3 millions d'enfants ont bénéficié d'un soutien

¹ Bureau de la coordination des affaires humanitaires, *Global Humanitarian Overview 2017* (2017). Disponible à l'adresse suivante : www.unocha.org/sites/unocha/files/GHO_2017.pdf (en anglais uniquement).

² Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Nearly a quarter of the world's children live in conflict or disaster-stricken countries*. Communiqué de presse, 9 décembre 2016. Disponible à l'adresse suivante : www.unicef.org/media/media_93863.html (en anglais uniquement).

psychosocial, y compris quelque 312 000 enfants dans le bassin du lac Tchad (Tchad, Cameroun, Niger et Nigéria).

8. En 2016, les organismes des Nations Unies ont continué de renforcer le lien entre leur action humanitaire et la programmation du développement tout en favorisant la cohésion sociale, notamment en augmentant le recours aux activités fondées sur les transferts monétaires, en améliorant l'obligation de rendre compte aux populations touchées et en investissant dans la préparation préalable, et en renforçant la résilience et la programmation tenant compte des risques grâce à un vaste réseau de partenaires comme le gouvernement, la société civile et le secteur privé, au sein du système humanitaire. En 2016, le Programme alimentaire mondial et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ont mené leur première simulation d'intervention d'urgence conjointe pour renforcer les capacités.

II. Suite donnée à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants

A. Planification en faveur des enfants

9. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1 de l'Assemblée générale) a été adopté en septembre 2015 et sa mise en œuvre à l'échelle mondiale sera étalée sur plusieurs années jusqu'en 2030. Tous les objectifs de développement durable concernent directement la vie des enfants et constituent, ensemble, une approche globale visant à répondre aux besoins des enfants et à faire en sorte qu'ils soient à l'abri de tout danger, qu'ils vivent dans un environnement paisible et que leurs droits soient respectés.

10. Dans le Programme 2030, les enfants et les jeunes sont également reconnus comme ayant la capacité d'agir en tant qu'agents du changement dans le façonnement et la création de sociétés, d'économies et d'environnements plus prospères et plus durables où personne ne sera laissé de côté. Les États Membres reconnaissent également que la sensibilisation des enfants à ces questions, notamment par l'enseignement et la participation aux processus de suivi et d'examen, peut faire évoluer les comportements et les normes sociales parmi eux, dans leur foyer, dans leur famille et au sein de leur communauté.

11. À l'ère des objectifs de développement durable, investir dans les enfants et les jeunes est indispensable pour bâtir le capital humain nécessaire en vue de transformer les transitions démographiques en dividendes qui pourront réduire la pauvreté et générer de la prospérité. En adoptant ces objectifs, les États Membres ont renouvelé les engagements pris en faveur des enfants en convenant d'un avenir où aucun d'entre eux ne sera oublié. Pour y parvenir, il est indispensable que les droits et le bien-être des enfants, en particulier ceux des plus pauvres et des plus vulnérables, soient au cœur des plans, des cadres de suivi et de l'allocation des ressources aux niveaux international, national et local.

12. Éliminer la pauvreté et promouvoir la prospérité restent les missions principales et ultimes du Programme 2030. Afin d'évaluer et de résoudre efficacement les problèmes que rencontrent des millions de femmes, d'hommes et d'enfants vivant dans la pauvreté, nous devons pouvoir compter ce groupe de la population mondiale sur lequel les données sont le moins complètes. L'amélioration des capacités et des innovations technologiques nationales sera cruciale pour appuyer la collecte, la ventilation, l'analyse et l'utilisation adéquates des données, notamment les méthodes participatives qui permettent à chacun de fournir directement des informations sur ses expériences vécues.

B. Promouvoir l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant

13. Le 18 mai 2017, 196 États parties avaient ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant. L'UNICEF continue de plaider pour la ratification de la Convention et de ses trois protocoles facultatifs et de fournir une assistance technique aux États parties à cet égard. En 2016, le Brunéi Darussalam, la Guinée, le Pakistan et Samoa ont ratifié le Protocole facultatif relatif à l'implication des enfants dans les conflits armés, ce qui porte le nombre total de ratifications à 166. Deux États – Samoa et les Émirats arabes unis – ont ratifié le Protocole facultatif concernant la vente d'enfants, la prostitution d'enfants et la pédopornographie, ce qui porte le nombre total d'États parties à 173. Sept États – la France, la Géorgie, l'Italie, le Luxembourg, le Pérou, Samoa et l'Ukraine – ont ratifié le Protocole facultatif établissant une procédure de communication, ce qui portait le nombre total de ratifications à 30 à la fin de l'année 2016

14. En 2016, le Comité des droits de l'enfant a adopté deux observations générales. La première, l'Observation générale 19 sur les budgets publics aux fins de la réalisation des droits de l'enfant, « précise les obligations qui incombent aux États parties et présente des recommandations sur la manière de réaliser l'ensemble des droits consacrés par la Convention, notamment ceux des enfants vulnérables, par la prise de décisions budgétaires efficaces, efficientes, équitables, transparentes et durables ». La deuxième, l'Observation générale 20 sur la mise en œuvre des droits de l'enfant pendant l'adolescence, « fournit des orientations aux États sur les mesures à prendre pour garantir la réalisation des droits de l'enfant au cours de l'adolescence ».

C. Coopérer avec des partenaires et mobiliser des ressources en faveur des enfants

15. Si la majorité des ressources consacrées au développement sont nationales, l'aide au développement a atteint un nouveau record de 142,6 milliards de dollars en 2016, soit une augmentation de 8,9 % par rapport à 2015, après ajustement pour les taux de change et l'inflation. En dehors de l'augmentation de l'aide consacrée aux réfugiés dans les pays donateurs, l'aide a augmenté de 7,1 %. L'aide publique au développement des 29 pays membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) représentait en moyenne 0,32 % du revenu national brut, contre 0,30 % en 2015; elle n'avait plus atteint ce niveau depuis 2005. La valeur totale de l'aide publique au développement a augmenté de 102 % en termes réels depuis 2000. Malgré ces progrès, l'aide de pays à pays destinée aux pays les moins avancés a diminué de 3,9 % en termes réels par rapport à 2015, et l'aide à l'Afrique a diminué de 0,5 %. Les contributions, en 2016, des donateurs du Comité d'aide au développement aux organisations multilatérales dans le cadre de l'aide publique au développement ont augmenté de près de 10 % en termes réels. L'aide multilatérale et l'aide bilatérale sont maintenant à peu près au même niveau³.

³ Organisation de coopération et de développement économique, *L'aide au développement augmente de nouveau en 2016 mais les apports aux pays les plus pauvres diminuent*, 11 avril 2017. Disponible à l'adresse suivante : www.oecd.org/fr/cad/aide-au-developpement-augmente-de-nouveau-en-2016-mais-les-apports-aux-pays-les-plus-pauvres-diminuent.htm; *L'aide au développement augmente à nouveau en 2016*, 11 avril 2017. Disponible à l'adresse suivante : www.oecd.org/fr/cad/financementpourledeveloppementdurable/statistiques-financement-developpement/APD-2016-resume-detaille.pdf.

16. En 2016, des résultats en faveur des enfants ont pu être obtenus grâce à un certain nombre de partenariats. Par exemple, pour la première fois, le Groupe de la Banque mondiale, l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ont contribué à une allocation directe de 200 millions de dollars de l'Association internationale de développement pour un programme de nutrition et de santé d'urgence au Yémen. En avril 2017, le programme avait déjà permis de fournir des micronutriments à 375 000 enfants et 132 000 femmes, de fournir un traitement pour diverses maladies à 71 032 enfants, d'offrir des services de santé maternelle à 16 526 femmes et de former 220 agents de santé communautaire bénévoles.

17. Les Partenariats programmatiques mondiaux continuent de favoriser la promotion et la protection des droits de l'enfant. Par exemple, en s'inspirant des enseignements tirés de l'initiative « Non à une génération perdue », les organisations œuvrent pour défendre la cause de l'éducation des enfants en situation d'urgence et de crise prolongée, notamment grâce au fonds « L'éducation ne peut pas attendre », créé en 2016 pour appuyer les efforts visant à faire en sorte que l'ensemble des enfants et des jeunes touchés par des crises bénéficient d'un enseignement sûr, libre et de qualité d'ici à 2030. En outre, en 2016, l'UNICEF a intensifié sa collaboration avec les institutions concernées de l'Union européenne pour protéger les enfants tout au long des voies de migration, et a plaidé pour que les priorités relatives aux enfants soient prises en compte dans les politiques, la législation et les programmes de l'Union européenne.

D. Suivre les progrès

18. Lorsque les chefs d'États se sont réunis en 1990 à l'occasion du Sommet mondial pour les enfants, ils n'avaient à leur disposition que très peu d'informations pour établir des objectifs visant à promouvoir la survie, la protection et le développement des enfants. Depuis lors, les nouveaux moyens développés ont permis de réunir et d'utiliser des données fiables et de qualité.

19. L'apparition et l'expansion rapide des méthodes d'enquêtes auprès des ménages, notamment l'enquête en grappes à indicateurs multiples, utilisée pour la première fois en 1995, sont à l'origine de la plupart des progrès accomplis récemment en matière de collecte de données sur les enfants. Au cours des 22 années qui ont suivi, plus de 300 enquêtes de ce type ont été menées dans plus de 100 pays, ce qui a permis de réunir des données sur un large éventail de thèmes concernant la situation des enfants et des femmes. Les données réunies sur 42 pays lors du cinquième cycle d'enquêtes, qui a commencé en 2013, ont été utilisées pour l'évaluation finale des objectifs du Millénaire pour le développement et ont servi de données de référence pour l'élaboration d'une grande partie des cibles et objectifs de développement durable. Le sixième cycle d'enquêtes a commencé au dernier trimestre de 2016 et porte sur près de la moitié des indicateurs des objectifs de développement durable nécessitant une collecte de données au moyen d'enquêtes par sondage auprès des ménages.

20. Les systèmes de collecte de l'information et d'interaction en temps réel continuent de se développer. En mai 2017, U-Report, la plateforme de messagerie sociale, comptait plus de 3,2 millions d'utilisateurs dans 35 pays. Elle a été utilisée en Amérique latine et dans les Caraïbes pour faire face à l'épidémie du virus Zika et a mené à la création du premier Centre d'information virtuel en ligne sur Zika en janvier 2017, qui fournit des informations vitales aux ménages dans les zones touchées. Les gouvernements et les partenaires l'utilisent aussi continuellement pour créer des flux d'information en temps réel avec les jeunes. Les systèmes libres d'enregistrement des naissances à distance, tels que T-Watoto en République-Unie

de Tanzanie, et MobileVRS en Ouganda, ont permis d'augmenter sensiblement les taux d'enregistrement des naissances. En Ouganda, par exemple, le taux d'enregistrement est passé de 37 % en 2013 à 60 % à la fin de 2014. La plateforme mobile RapidPro, disponible dans 41 pays, continue de contribuer à la réduction de la mortalité maternelle et infantile, notamment dans les zones rurales de la Zambie, où les mères séropositives peuvent désormais connaître le statut de leur enfant deux fois plus vite qu'auparavant.

E. Participation et libre expression des enfants

21. La promotion de la participation des enfants à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des programmes et politiques constitue un élément essentiel du Programme 2030. L'UNICEF a élaboré un cadre de participation des adolescents et des jeunes visant à renforcer la participation des adolescents et des jeunes à l'ensemble de ses travaux. Il a également coordonné les activités de sensibilisation auprès de la première série de pays entreprenant des examens nationaux des objectifs de développement durable lors du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, en leur fournissant des orientations sur l'inclusion de l'opinion des adolescents dans les rapports.

22. De nombreuses entités des Nations Unies ont soutenu les efforts visant à promouvoir et à appuyer une participation plus systématique des adolescents au niveau des pays, notamment en soutenant les associations et conseils d'étudiants. Au Népal, par exemple, la formation de 934 clubs d'enfants à la manière d'influencer la prise de décisions des organes gouvernementaux locaux a permis de faire progresser la réflexion créative et les capacités de plaider des participants. Au Bangladesh, l'appui aux clubs d'adolescents a mené à des programmes d'intervention sur la gestion de l'hygiène menstruelle et la santé sexuelle et procréative qui ont pu atteindre près de 150 000 filles, et a convaincu le Gouvernement d'investir davantage de ressources dans de nouveaux clubs.

23. Les programmes de participation ont également favorisé la participation des enfants à la budgétisation publique en Argentine, par exemple, où plus de 34 000 enfants ont pris part à des processus de budgétisation participative dans 30 municipalités. La budgétisation participative destinée aux jeunes est donc désormais un objectif prioritaire dans le programme du Secrétariat national aux Affaires municipales. Au Monténégro, le programme d'impact social a soutenu les adolescents dans la conception et la gestion de 16 projets de changement social, avec 12 800 adolescents et 14 organisations locales, afin d'aborder des problèmes tels que la violence liée au nationalisme et le manque de matériel pour l'enseignement des sciences dans les écoles.

24. Les activités de développement des compétences pour l'employabilité et l'esprit d'entreprise ont bénéficié d'un appui continu. À titre d'exemple, l'initiative « StartUp », au Kosovo, (en vertu de la résolution [1244 \(1999\)](#) du Conseil de sécurité) vise à préparer les adolescents à devenir des entrepreneurs, à contribuer à leur autonomisation économique et à améliorer leur accès à des ressources financières, ainsi que leur gestion de celles-ci.

25. Un appui a été fourni à la mise en place de nouvelles plateformes de libre expression, de développement personnel et de coproduction créative afin de promouvoir la participation artistique, sociale et culturelle des adolescents. À Cuba, par exemple, 49 000 enfants et adolescents marginalisés ont bénéficié d'une aide pour participer à des activités culturelles et d'inclusion sociale dans plusieurs établissements publics, notamment des bibliothèques, des musées, des théâtres et des espaces communautaires. En Éthiopie, des jeunes ont participé activement, en

collaboration avec les dirigeants religieux et communautaires, à des efforts de dialogue communautaire et de mobilisation sociale à grande échelle, à l'issue desquels 20 districts ont déclaré publiquement l'abandon des mutilations génitales féminines et de l'excision. À Madagascar, 550 jeunes volontaires et pairs éducateurs ont été formés à l'utilisation de la trousse d'information sur la communication pour l'action humanitaire. Ils ont organisé des activités de théâtre en groupe, des jeux et des radios communautaires sur les questions relatives à l'assainissement et à l'hygiène, à la nutrition et à la santé auprès d'environ 22 500 personnes dans des villages touchés par des inondations.

26. Des indicateurs de mesure de la participation sont en train d'être créés et feront partie de l'outil de suivi des adolescents dans les pays (Adolescent Country Tracker) mis au point par l'UNICEF et ses partenaires en 2016 afin de surveiller et de suivre le développement et la participation des adolescents.

III. Progrès accomplis dans les quatre grands domaines du Plan d'action « Un monde digne des enfants »

A. Promouvoir une existence saine

27. Comme indiqué en 2015, le taux de mortalité des moins de 5 ans et le nombre absolu de décès par an dans cette tranche d'âge ont diminué de plus de 50 % depuis 1990. Cela représente en moyenne 19 000 jeunes vies sauvées chaque jour. Le taux annuel moyen de réduction de la mortalité des moins de 5 ans a plus que doublé, passant de 1,8 % en 1990 à 3,9 % en 2016. Ces progrès ont permis de sauver la vie de 122 millions d'enfants de moins de 5 ans depuis 1990. La diminution du taux de mortalité maternelle a été moins rapide mais reste considérable puisque nous sommes passés de 385 décès pour 100 000 naissances vivantes en 1990 à 216 en 2016.

28. Avant la naissance, la mère peut augmenter les chances de survie et d'être en bonne santé de son enfant en participant à des consultations de soins prénatals, en se vaccinant contre le tétanos et en évitant le tabagisme et la consommation d'alcool. Pourtant, en 2016, seulement 58 % des femmes enceintes dans les pays en développement avaient eu au moins quatre consultations de soins prénatals. Le taux d'administration des trois doses de vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche aux femmes enceintes était supérieur, puisqu'il atteignait 86 %. En outre, selon le rapport conjoint de l'OMS et du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), intitulé « Surveillance des décès maternels et riposte », si 86 % des pays ont adopté une politique sur la notification des décès maternels, seuls 46 % d'entre eux disposent d'un mécanisme opérationnel permettant de notifier, d'examiner les décès maternels et d'agir en conséquence.

29. En dépit des progrès réalisés, 16 000 enfants de moins de 5 ans meurent encore chaque jour et de graves inégalités persistent puisqu'à l'échelle mondiale, les quatre cinquièmes de ces décès surviennent en Asie et en Afrique subsaharienne, cette dernière assumant la moitié de ce fardeau. À l'échelle des pays, les enfants issus des ménages les plus pauvres sont 1,9 fois plus susceptibles de mourir avant l'âge de 5 ans que les enfants des ménages les plus riches. Le monde est confronté à des défis urgents, notamment réduire considérablement le nombre d'enfants mort-nés, qui s'élevait à 2,6 millions en 2015, et continuer d'intensifier les mesures visant à prévenir les 45 % de décès qui surviennent pendant les 28 premiers jours de la vie chez les enfants de moins de 5 ans. Dans le même temps, il est essentiel de prêter davantage d'attention à la réduction des risques encourus par les enfants en

raison des conflits, des déplacements et des migrations forcées, des changements climatiques et d'autres facteurs de fragilité.

30. Les entités des Nations Unies se concentrent sur la fourniture de services de soins préventifs et curatifs à fort impact aux enfants vulnérables et sur le renforcement des systèmes de santé à tous les niveaux, en particulier au niveau communautaire, en tant qu'instrument essentiel de promotion de l'égalité. En 2016, ces entités ont continué d'appuyer l'augmentation des interventions à fort impact en matière de santé, comme la présence de personnel qualifié lors des accouchements, la vaccination et les services de santé infantile dans les pays et les communautés les plus accablés. En 2016, environ 48 millions de jeunes vies ont pu être sauvées grâce à des interventions à fort impact en matière de santé.

31. La prise en charge communautaire intégrée, moyen avéré d'améliorer l'accès aux traitements pour les enfants vivant dans des zones et des communautés difficiles à atteindre, continue de bénéficier d'un appui. Reconnaisant leur rôle essentiel dans ce système, l'UNICEF a formé 74 381 agents sanitaires communautaires en 2016. Les entités des Nations Unies ont collaboré avec les gouvernements et les partenaires locaux pour renforcer les chaînes d'approvisionnement afin d'appuyer ces agents sanitaires communautaires. Grâce à ces efforts, par exemple, 126 pays n'ont pas connu de rupture de stocks de sels de réhydratation orale.

32. La vaccination demeure un élément essentiel des efforts déployés en faveur de la survie et de la santé des enfants. À la fin de l'année 2016, 123 pays avaient atteint au moins 90 % de couverture nationale pour la vaccination contre la rougeole et 126 pour la vaccination contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche chez les enfants de moins d'un an. Fin 2016, 41 des 59 pays ciblés avaient éliminé le tétanos maternel et néonatal. Au total, 138 gouvernements ont bénéficié d'un appui pour la vaccination de 61 millions d'enfants contre la rougeole et de 58 millions d'enfants contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche. En 2016, l'UNICEF a fourni 2,5 milliards de doses de vaccin à 95 pays et atteint 45 % des enfants dans le monde. Il restait donc le principal fournisseur de vaccins à l'échelle mondiale. En partenariat avec l'Alliance Gavi et la Bill and Melinda Gates Foundation, l'UNICEF a joué un rôle crucial dans le façonnement du marché mondial des vaccins en tirant parti des forces concurrentielles du marché et en réduisant de moitié le prix moyen pondéré du vaccin pentavalent. Ce vaccin, qui protège contre cinq maladies mortelles pour les enfants, comme la diphtérie, le tétanos et l'hépatite B, devrait sauver la vie de près de 6 millions d'enfants d'ici à 2020.

33. L'éradication de la poliomyélite reste une priorité mondiale. 2016 fut l'année du plus petit nombre jamais atteint d'enfants paralysés par la maladie, avec 37 cas détectés dans des zones géographiques réduites au sein trois pays : l'Afghanistan, le Nigéria et le Pakistan. En 2016, plus de 17 000 vaccinateurs communautaires ont été déployés dans les principales zones à risque au Pakistan, une initiative qui a permis à ce pays d'atteindre le taux de couverture vaccinale le plus élevé de son histoire dans ces régions. Le taux d'enfants n'ayant pas bénéficié des campagnes nationales est donc passé de 25 % en 2014 à 5 % fin 2016. En réponse à la première détection de polio en deux ans au Nigéria, l'UNICEF, l'OMS et leurs partenaires ont appuyé le Gouvernement du Nigéria dans de vastes activités de vaccination d'urgence dans l'ensemble de la région du lac Tchad et ont pu atteindre 116 millions d'enfants. L'accent était mis sur les enfants vivant dans les zones à haut risque.

34. Bien qu'une grande partie des facteurs de risque puissent être évités, la charge de morbidité mondiale liée aux maladies non transmissibles touchant les enfants et les adolescents augmente rapidement. Au niveau mondial, près de 25 millions d'adolescents de 13 à 15 ans fument du tabac et près de 50 % de l'ensemble des adolescents sont exposés au tabagisme passif dans les lieux publics.

35. Des enfants correctement nourris sont en meilleure santé, résistent mieux aux maladies et ont davantage de chances de survivre. En grandissant, ils ont de meilleures capacités d'apprentissage, deviennent plus productifs et sont mieux armés pour participer et contribuer à la vie locale. Pourtant, le problème de la malnutrition, sous toutes ses formes, persiste. Le nombre estimatif d'enfants souffrant d'un retard de croissance dans le monde a diminué, passant de 170 millions en 2010 à 155 millions en 2016. Un peu plus de la moitié d'entre eux vivent en Asie et plus d'un tiers vivent en Afrique, où le nombre d'enfants souffrant d'un retard de croissance est en augmentation.

36. Bien que souvent associé aux situations d'urgence, le fardeau que représente l'émaciation pèse lourdement sur de nombreuses régions stables. En 2016, près de 52 millions d'enfants de moins de 5 ans souffraient d'émaciation et 17 millions d'émaciation grave. Plus des deux tiers des enfants souffrant d'émaciation vivaient en Asie et plus d'un quart en Afrique. À l'extrême opposé, 41 millions d'enfants de moins de 5 ans étaient en surpoids en 2016, contre 31 millions en 1990.

37. En 2016, plus de 3,4 millions d'enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère dans 72 pays ont eu accès à un traitement. Si ce nombre continue d'augmenter, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour développer ces services dans le monde entier et garantir, en parallèle, des investissements continus pour prévenir la malnutrition au travers de programmes multisectoriels et tenant compte des risques.

38. Dans le monde, des millions d'enfants continuent de souffrir de carences en oligoéléments qui sont à l'origine de retards de croissance et du développement cognitif, d'un système immunitaire affaibli, de handicaps et de maladies, voire de décès. On estime que 29 % des enfants âgés de 6 à 59 mois issus de familles à revenu faible ou intermédiaire présentent des carences en vitamine A. En outre, 43 % des enfants d'âge préscolaire et 29 % des femmes d'âge fertile souffrent d'anémie, souvent en raison d'une carence en fer.

39. Pour atteindre les objectifs de développement durable, il est essentiel d'améliorer la nutrition, paramètre qui a d'ailleurs été inclus dans le cadre d'indicateurs concerné. Afin de régler les nombreux problèmes liés à la nutrition, qui touchent généralement les plus démunis, les spécialistes du monde entier s'efforcent de créer un environnement plus propice à la mise en œuvre de programmes de nutrition à plus grande échelle. Fin 2016, 58 pays avaient rejoint l'initiative Renforcer la nutrition, qui soutient des actions multisectorielles et coordonnées de promotion de plans de nutrition chiffrés et fondés sur des données. Sur ces 58 pays, 49 disposaient de plateformes nationales multipartites.

40. De nouvelles données, indiquant que quelque 800 000 enfants et 20 000 mères pourraient être sauvés chaque année grâce à une augmentation du taux d'allaitement naturel, ont à nouveau confirmé l'importance de cette pratique. L'allaitement naturel joue également un rôle crucial dans le développement du cerveau et dans la prévention du surpoids et de l'obésité, mais seuls 43 % des nourrissons de moins de six mois étaient exclusivement nourris au sein en 2016.

41. La carence en iode est une cause répandue et évitable de déficience cognitive. L'introduction de sel suffisamment iodé dans l'alimentation a permis de réduire considérablement les carences en iode dans le monde entier. Le nombre de pays où l'apport en iode est insuffisant a diminué, passant de 47 en 2007 à 20 en 2016. Sur la base d'un indicateur redéfini, 87 % des ménages consommaient du sel contenant de l'iode en 2016.

42. Chez les femmes en âge de procréer, l'enrichissement de grains céréaliers couramment consommés, tels que la farine de blé, la farine de maïs et le riz, est un moyen important de prévenir les malformations congénitales et l'anémie. À la fin de

l'année 2016, 87 pays étaient dotés d'une législation imposant l'enrichissement d'au moins un grain céréalier moulu par procédé industriel. Pour les jeunes enfants, l'enrichissement de l'alimentation à la maison grâce à des oligoéléments en poudre constitue une approche plus ciblée qui est actuellement en place dans au moins 65 pays.

43. Dans les pays les moins avancés, 52 % des enfants reçoivent des aliments complémentaires à une fréquence adaptée, 29 % répondent aux critères de la diversité alimentaire minimale et 16 % ont un apport alimentaire minimum acceptable. De plus, seul un enfant sur quatre parmi les plus pauvres, dans les pays les moins avancés, répond aux critères minimums d'un régime alimentaire diversifié pour les enfants âgés de 6 à 23 mois.

44. En 2015, 6,6 milliards de personnes ont utilisé des sources d'eau potable améliorées, dont 96 % dans les zones urbaines, mais seulement 84 % dans les zones rurales. Moins de la moitié (42 %) des pays les moins avancés ont eu accès à une eau potable améliorée depuis 1990. En 2015, 4,9 milliards de personnes utilisaient des installations sanitaires améliorées, et si le nombre de personnes n'utilisant pas d'installations sanitaires de base est passé de 1,9 à 1,7 milliard depuis 2000 dans les zones rurales, il est passé de 580 à 700 millions en milieu urbain. Selon le rapport de 2015 sur la mortalité infantile⁴, environ 2 000 enfants meurent chaque jour de maladies diarrhéiques dues au manque d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène de base.

45. Les cibles de l'objectif de développement durable 6 concernant l'accès universel à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène sont ambitieuses, compte tenu des difficultés liées à la mobilisation des ressources et du contexte qui caractérise de nombreux pays. Selon les estimations du rapport de juin 2017 du Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'eau et de l'assainissement, le nombre de personnes n'ayant pas accès à l'eau et à l'assainissement devrait augmenter dans un avenir proche. La fourniture durable d'eau et d'assainissement nécessitera une transformation des facteurs structurels et institutionnels et un renforcement des fonctions de gouvernance du secteur aux niveaux national et infranational.

46. Pour mettre fin à la défécation à l'air libre, qui était encore pratiquée par 1 milliard de personnes en 2016, et assurer un accès universel à l'assainissement de base d'ici à 2030, une accélération considérable des progrès sera nécessaire, en particulier dans les zones rurales, où vivent 9 personnes sur 10 pratiquant la défécation à l'air libre. L'Asie centrale, l'Asie du Sud, l'Asie de l'Est et l'Asie du Sud-Est, ainsi que l'Afrique subsaharienne, sont les principales régions concernées. On a estimé en 2016 que les filles et les femmes consacraient 97 milliards d'heures par an, collectivement, à la recherche d'un endroit sûr pour déféquer. Le ravitaillement en eau est un autre défi, en particulier pour les enfants et les femmes, qui passent, à l'échelle mondiale, 73 milliards d'heures à aller chercher de l'eau chaque année. Si les comportements en matière d'hygiène se sont améliorés, la proportion de la population équipée d'installations pour se laver les mains à domicile, composées d'eau et de savon, doit absolument augmenter.

47. Le développement du jeune enfant a gagné en importance depuis qu'il a été cité parmi les objectifs de développement durable. Il revêt donc une importance fondamentale pour la réalisation des objectifs du Programme 2030. L'engagement des dirigeants mondiaux a également contribué à accroître sa visibilité et a entraîné une augmentation de 10 % du nombre de gouvernements nationaux de pays à revenu faible et intermédiaire ayant adopté des politiques sur ce sujet depuis 2014. Dans la plupart de ces pays, la programmation se base sur les dernières conclusions du

⁴ Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité juvénile, *Estimation, Levels and Trends in Child Mortality: Report 2015* (UNICEF, New York, 2015).

domaine des neurosciences, qui soulignent l'importance stratégique d'une approche globale pour le bien-être et le développement de l'enfant, en particulier au cours des 1 000 premiers jours de la vie. Sur la base de ces conclusions, un changement est actuellement en cours, du plaidoyer à la mise en œuvre des politiques et programmes.

48. Malgré les progrès réalisés dans le domaine du développement du jeune enfant, les résultats montrent que 43 % des enfants de moins de 5 ans dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, soit environ 250 millions d'enfants, risquent encore de ne pas atteindre leur potentiel de développement en raison de l'extrême pauvreté et d'un retard de croissance. Les individus et la société subissent les conséquences économiques de cette tragédie en termes de mauvais apprentissage, de salaires inférieurs et d'augmentation du chômage, ce qui représente une perte de près de 25 % dans le revenu annuel par habitant. Les programmes de développement intégré du jeune enfant de qualité sont pourtant abordables puisque l'on estime qu'ils coûtent 50 cents par habitant et par an. Le caractère abordable l'emporte sur le coût de l'inaction, en particulier si l'on tient compte du fait que cet investissement pourrait donner un retour de près de 13 % par an.

49. Un environnement favorable est indispensable au développement du jeune enfant, notamment une nutrition de bonne qualité, des soins de santé, des services sociaux, des facteurs de stimulation et des programmes d'apprentissage initial. La nutrition, la stimulation et la protection sont des éléments clefs pour réduire les écarts de développement qui, souvent, condamnent les enfants des pays les moins avancés et issus de familles pauvres à un départ désavantagé dans la vie. Néanmoins, les données montrent que seuls 13 % de ces enfants âgés de 3 et 4 ans ont accès à de tels programmes.

B. Dispenser un enseignement de qualité

50. L'objectif de développement durable 4, qui porte sur l'éducation, invite la communauté internationale à « assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». Il incarne un engagement en faveur de l'égalité pour tous les enfants, place la barre haut en matière d'apprentissage et comprend des cibles ambitieuses concernant l'enseignement primaire universel et l'amélioration de l'accès à l'enseignement préscolaire, ainsi que l'enseignement secondaire. Un an après le début de la mise en œuvre des objectifs, les spécialistes de l'éducation du monde entier continuent de s'atteler à la tâche inachevée de fournir un enseignement primaire de qualité à tous les enfants, tout en renforçant les capacités pour progresser vers un accès universel à l'enseignement préscolaire et secondaire, en particulier pour les enfants les plus marginalisés.

51. En 2016, il y avait 100 millions d'enfants et d'adolescents de plus inscrits dans les écoles primaires et secondaires qu'il y a une décennie. Le taux d'achèvement des études primaires est passé de 82 % en 2000 à 90 % en 2014. Chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans, le taux d'alphabétisation est passé de 83 % à 91 % entre 1990 et 2015, et l'écart entre les femmes et les hommes s'est réduit. La parité des sexes a été atteinte dans les taux d'achèvement de l'enseignement primaire, où filles sont très légèrement désavantagées (indice de parité de 0,99), et du cycle secondaire inférieur, où les garçons sont très légèrement désavantagés (indice de parité de 1,01). Toutefois, les statistiques mondiales cachent des variations continues au sein des pays et une augmentation du nombre de pays où les garçons sont désavantagés.

52. Toutefois, il ne suffit pas d'aller à l'école : les enfants doivent apprendre. D'après les estimations, 250 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire ne parviennent pas à apprendre le calcul de base et l'alphabétisation, y

compris les 130 millions d'enfants qui ont atteint la quatrième année. Si les tendances actuelles se poursuivent, en 2030, environ 1,5 milliard d'adultes n'auront eu aucune éducation au-delà de l'école primaire, et ils seront disproportionnellement issus des pays à faible revenu et des communautés marginalisées.

53. L'éducation est à la fois un droit consacré dans la Convention relative aux droits de l'enfant et un levier essentiel pour la croissance économique, la réduction de la pauvreté, l'intégration et l'égalité des sexes, l'autonomisation et la santé. En moyenne, chaque année supplémentaire de scolarisation peut entraîner une augmentation du produit intérieur brut par habitant d'un pays pouvant aller jusqu'à 18 %⁵. L'éducation des filles est une force de transformation particulièrement importante : la moitié de la réduction de la mortalité des moins de 5 ans entre 1970 et 2009 peut être attribuée à l'augmentation du nombre moyen d'années d'études des femmes en âge de procréer⁶. Les personnes instruites ont tendance à être plus autonomes et plus tolérantes et à chercher des solutions sur le plan social. Il existe un lien entre une plus grande égalité dans l'enseignement et une réduction des risques de conflit violent. Le manque de progrès s'explique notamment par l'exclusion persistante des groupes les plus marginalisés et les plus vulnérables de l'éducation et de l'apprentissage, et ce, dès la petite enfance. Aucun progrès ne sera possible sans efforts spécifiques visant à accroître leur inclusion.

54. Des rapports récents indiquent que l'enseignement préscolaire est un des meilleurs moyens d'améliorer les résultats en matière d'éducation puisqu'il mène à de meilleurs résultats d'apprentissage à long terme et renforce l'efficacité du système éducatif⁷. Aujourd'hui, l'enseignement préscolaire compte près de deux tiers d'enfants inscrits de plus qu'en 1999. Pourtant, dans de nombreux pays, ce sous-secteur reste extrêmement sous-financé et son développement en est encore à ses débuts. Les enfants issus des ménages les plus pauvres ont près de six fois moins de chances de suivre un programme d'éducation préscolaire que ceux qui sont issus des ménages les plus riches. La majorité des pays à faible revenu consacrent moins de 2 % des budgets alloués à l'éducation publique à l'enseignement préscolaire et ne sont pas suffisamment équipés pour procéder à une augmentation. Le sous-secteur de l'apprentissage initial est probablement celui qui présente l'écart le plus important entre données et pratique, et il est nécessaire qu'il se fonde sur les dernières évolutions dans le domaine des neurosciences cognitives, grâce à des politiques judicieuses et à de la coordination.

55. Au cours des trois dernières années, le nombre d'enfants inscrits à l'école primaire a augmenté de 18,5 millions. Malgré les progrès, 121 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire et l'enseignement secondaire inférieur dans le monde ne sont pas scolarisés, 263 millions si l'on tient compte des enfants en âge de fréquenter l'enseignement secondaire supérieur. La stagnation du nombre absolu est principalement imputable à l'augmentation des populations d'âge scolaire. Ce problème est particulièrement grave dans les régions de l'Afrique orientale et australe et de l'Afrique centrale et de l'Ouest, où les populations d'âge scolaire devraient plus que doubler d'ici à 2030. En outre, sur les 61 millions d'enfants en

⁵ J. Crespo Cuaresma, W. Lutz et W.C. Sanderson, *Age structure, education and economic growth* (Laxenburg, Autriche, International Institute For Applied Systems Analysis, Octobre 2012). Disponible à l'adresse suivante : <http://pure.iiasa.ac.at/10263/1/IR-12-011.pdf> (en anglais uniquement).

⁶ Emmanuela Gakidou et al., « Increased educational attainment and its effect on child mortality in 175 countries between 1970 and 2009: a systematic analysis », *The Lancet*, vol. 376, n° 9745 (septembre 2010), pp. 959-974.

⁷ Commission internationale pour le financement de possibilités d'éducation dans le monde, *The learning generation: investing in education for a changing world* (2016).

âge de fréquenter l'école primaire non scolarisés, environ 26 millions n'iront jamais à l'école, 23 millions commenceront en retard et 12 millions ont déjà quitté l'école.

56. Seuls 39 % des pays ont un taux d'enfants non scolarisés et en âge de fréquenter l'enseignement secondaire inférieur à 5 %. Si dans la plupart des pays, les enfants vivant dans la pauvreté sont les plus susceptibles de ne pas être scolarisés, il existe d'autres facteurs d'exclusion comme l'origine ethnique, le sexe, l'emplacement et le travail des enfants. De plus, malgré un manque de données dans ce domaine, les informations actuelles donnent à penser que le handicap est également un facteur majeur d'exclusion. Aujourd'hui, la crise des réfugiés crée de nouveaux obstacles à la fourniture d'aide à ceux qui en ont le plus besoin, notamment les adolescents. Dans le monde, 142 millions d'adolescents en âge de fréquenter l'enseignement secondaire supérieur ne sont pas scolarisés. Le développement rapide des systèmes éducatifs au moyen de ressources limitées constitue un défi important dans l'amélioration de l'accès à l'éducation pour les enfants migrants, réfugiés et vivant dans une situation humanitaire.

57. Près de 40 % des enfants en âge de fréquenter l'école primaire n'apprennent pas les bases de la lecture et des mathématiques⁸. Ces chiffres montrent que si le nombre d'enfants scolarisés a fortement augmenté depuis 2000, les résultats en termes de qualité et d'acquis d'apprentissage n'ont pas suivi. Les enfants des régions défavorisées dans les pays pauvres sont encore plus à la traîne.

58. Les enseignants ont une grande incidence sur l'apprentissage des enfants, mais de nombreux pays connaissent une pénurie chronique d'enseignants bien formés, motivés et soutenus par les autorités. Le rapport de la Commission internationale pour le financement de possibilités d'éducation dans le monde appelle à investir dans le personnel du secteur de l'éducation afin de remodeler son potentiel pour l'avenir. La demande d'enseignants dans les pays à faible revenu va presque doubler d'ici à 2030. L'innovation sera indispensable pour répondre à cette demande tout en profitant de l'occasion de redynamiser le corps enseignant en mettant un accent nouveau sur l'excellence de l'apprentissage.

59. Les filles continuent d'être désavantagées dans un grand nombre de pays, tandis que les garçons sont défavorisés dans un nombre croissant de pays. Les tendances positives concernant l'éducation des filles, comme l'augmentation des taux d'achèvement des études primaires et des inscriptions dans l'enseignement secondaire inférieur, n'ont pas encore profité à toutes les filles et une grande partie des filles en âge de fréquenter l'école secondaire n'ont jamais été scolarisées ou sont encore loin de pouvoir accéder à l'enseignement secondaire inférieur. Dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, par exemple, les filles issues des ménages les plus pauvres restent les plus désavantagées en termes de scolarisation. Si les tendances actuelles se poursuivent, ces filles ne devraient pas atteindre un taux d'achèvement universel de l'enseignement secondaire inférieur avant 2111. La pauvreté et l'emplacement, combinés au sexe, engendrent souvent des inégalités profondes au sein des pays, même lorsque la parité est quasiment atteinte au niveau national. Les stratégies visant à remédier aux inégalités entre les sexes sont spécifiques à chaque contexte, mais pourraient inclure la réduction des coûts de l'éducation, par exemple grâce à des transferts en espèces, la réduction de la distance à parcourir pour se rendre à l'école, la lutte contre la violence sexiste au sein et dans les environs des écoles et la collaboration avec les communautés pour appuyer l'accès et la rétention des filles à l'école.

⁸ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, *Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous 2013/4* (Paris, 2014).

60. Bien que les données relatives aux enfants handicapés soient incomplètes et de piètre qualité, nous savons que ces enfants sont un des groupes les plus marginalisés et n'ont généralement pas les mêmes chances d'aller à l'école que les autres. Selon les estimations mondiales, environ 5 % des enfants d'un pays auront un handicap sévère ou modéré ou des difficultés d'apprentissage, mais les systèmes d'information de gestion relatifs à l'éducation dans les pays à revenu faible et intermédiaire recueillent rarement des données fiables sur les enfants handicapés.

61. Une évolution récente importante est le nombre croissant d'enfants scolarisés dans des situations d'urgence. Ainsi, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient a aidé plus de 45 000 élèves palestiniens réfugiés en République arabe syrienne grâce à un réseau de 101 écoles, et a fourni un appui à plus de 1 800 enseignants. L'éducation des enfants en situation d'urgence présente un certain nombre de difficultés, notamment des niveaux de financement faibles et imprévisibles pour l'éducation en situation de crise, un manque de coordination et des capacités insuffisantes pour répondre efficacement aux urgences en matière d'éducation. Pour régler certains de ces problèmes, le fonds « L'éducation ne peut pas attendre » mobilise des ressources pour investir et veiller à ce que tous les enfants, en particulier ceux qui vivent dans des contextes d'urgence et de crise prolongée, continuent d'apprendre.

62. Les financements destinés à l'éducation dans les pays en développement sont insuffisants, qu'ils proviennent de sources internes ou externes. Seuls 21 % des pays à revenu faible et intermédiaire consacrent au moins 20 % des dépenses publiques à l'éducation. Dans le contexte national le moins favorable, il a été estimé que les enfants les plus pauvres bénéficiaient de 18 fois moins de financement pour l'éducation publique que les plus riches.

63. Des systèmes éducatifs solides et réactifs, notamment des plans nationaux fondés sur les faits dans le secteur de l'éducation, sont essentiels pour relever ces défis. Il y a toujours eu de nombreux obstacles à l'éducation, mais l'accent accru mis sur les acquis scolaires montre que des systèmes solides sont de plus en plus importants, notamment au niveau décentralisé, où les écoles et les districts devront assumer beaucoup plus de responsabilités pour améliorer les acquis scolaires. Autonomisation, financement et formation seront essentiels à cet égard. Les systèmes éducatifs efficaces sont ceux qui fournissent un enseignement de bonne qualité à l'ensemble des élèves. L'appui aux adolescents doit commencer dès les premières années, avant que les enfants défavorisés ne quittent le système éducatif.

C. Protéger contre la maltraitance, l'exploitation et la violence

64. Des progrès considérables ont été réalisés dans le domaine de la protection de l'enfance. En 2016, plus de 12,3 millions de naissances ont été enregistrées dans 70 pays et 131 pays ont indiqué avoir mis en place un système d'enregistrement des naissances gratuit, universel et continu. En 2016, près de 1,9 million d'enfants étaient inscrits dans des structures de protection de remplacement dans les pays de programme, soit une augmentation de 20 % depuis 2014. La même année, les châtiments corporels ont été interdits dans les écoles de 128 pays, soit un de plus qu'en 2015.

65. Plus de 7,5 millions d'enfants à risque n'ont pas été mis au travail ou ont été retirés du marché du travail dans 52 pays, contre 5,6 millions d'enfants en 2015. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture joue un rôle de premier plan dans la prévention et la réduction durables du travail des enfants dans l'agriculture. Elle agit en fournissant un appui technique à l'élaboration de politiques et de directives et en renforçant la coopération entre les ministères

nationaux du travail et de l'agriculture. Des pays comme le Cambodge, le Mali, le Liban, le Niger, le Sénégal, le Malawi et la République-Unie de Tanzanie s'attaquent de plus en plus au problème du travail des enfants en veillant à ce qu'il fasse partie intégrante des politiques et programmes agricoles nationaux

66. Le programme mondial FNUAP-UNICEF visant à accélérer la lutte contre le mariage d'enfants a pu atteindre plus d'un million de filles en appuyant les compétences nécessaires à la vie courante et la fréquentation scolaire, et a encouragé 1,6 million de personnes à entamer un dialogue en vue de soutenir les adolescentes. En 2016, le Programme conjoint UNICEF-FNUAP intitulé « mutilations génitales féminines et excision : accélérer le changement », a atteint près de 8,5 millions de personnes dans 17 pays. Près de 3 000 communautés ont déclaré l'abandon des mutilations génitales féminines et de l'excision en 2016, contre 2 000 communautés en 2015. La prévalence a sensiblement diminué parmi les jeunes femmes et les filles dans les trois pays présentant les taux les plus élevés de mutilations génitales féminines et d'excision et pour lesquels des données sont disponibles.

67. En termes de renforcement des capacités en vue de lutter contre l'exploitation sexuelle en ligne en 2016, huit politiques et plans d'action nationaux ont été adoptés et une réforme législative est en cours dans 10 pays. Soixante-dix pays ont également souscrit à un engagement mondial en faveur de la protection des enfants contre l'exploitation et les violences sexuelles en ligne. Le Programme mondial de l'UNICEF pour renforcer les capacités en vue de lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants en ligne a atteint 13 millions de personnes grâce à des campagnes de sensibilisation, tandis que 60 000 enfants, parents et enseignants et plus de 1 000 responsables de l'application des lois et spécialistes judiciaires, 2 000 prestataires de services et 1 000 représentants du secteur ont reçu une formation et des informations.

68. L'UNICEF a fourni un appui à la protection de l'enfance dans 132 pays par l'élaboration ou la mise en œuvre d'une législation, de politiques et de normes, ainsi que par un renforcement de la fourniture directe de services. De plus en plus, la priorité est de créer des liens entre les secteurs de la santé, de l'éducation et de la protection sociale. Au moins 43 pays ont affirmé disposer d'une législation sur la protection de l'enfance conforme aux normes internationales ou plus complète encore, soit huit de plus qu'en 2015. Le nombre de pays faisant état d'un système judiciaire conforme aux normes fixées dans l'Ensemble de règles minima des Nations Unies concernant l'administration de la justice pour mineurs a augmenté de 20 %.

69. En 2016, des interventions psychosociales ont permis d'aider environ 2,9 millions de filles et de garçons dans 68 pays, notamment grâce à la mise en place d'espaces adaptés aux enfants et à l'organisation d'interventions en milieu scolaire et communautaire. En 2016, près de 4,6 millions de femmes et d'enfants en situation de crise humanitaire dans 53 pays ont bénéficié de l'assistance de l'UNICEF en vue de régler toute une série de questions de sécurité et de protection liées à la violence sexiste. Quelque 3,9 millions de filles et de garçons ont été sensibilisés au danger des mines dans 22 pays et territoires, soit une augmentation de près de 40 % par rapport aux années précédentes, principalement grâce aux activités menées dans la République arabe syrienne et au Yémen. L'UNICEF et ses partenaires ont déployé des efforts considérables pour aider les enfants non accompagnés et séparés de leur famille en 2016, ce qui a permis à 32 905 enfants de bénéficier de dispositifs de protection de remplacement appropriés, et à 21 994 autres enfants de retrouver leur famille et leurs aidants naturels. Environ 21 400 enfants ont été libérés des forces ou groupes armés, soit deux fois plus qu'en 2015. Environ 53 % des enfants ont été réintégrés dans leur famille et leur communauté et 59 % ont bénéficié d'une assistance.

70. Pour ce qui concerne les mouvements migratoires vers l'Europe, compte tenu de l'afflux massif d'enfants réfugiés, l'UNICEF a appuyé les autorités européennes dans l'accueil des enfants migrants et réfugiés et le respect de leurs droits. En 2016, dans cinq pays, 95 997 enfants ont bénéficié d'un soutien émotionnel et psychosocial, de services de regroupement familial et d'activités de loisir et d'éducation de base. En outre, 12 624 enfants à risque ont été réorientés vers des soins et services spécialisés.

71. L'UNICEF continue d'appuyer la mise en œuvre de plans d'action visant à prévenir et à éliminer les violations graves commises contre des enfants dans les conflits armés. Sept pays concernés par la campagne « Des enfants, pas des soldats » ont signé des plans d'action à cet égard. En outre, la violation grave de l'enlèvement a été ajoutée, par la résolution [2225 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité, au nombre des violations entraînant l'inscription sur les listes qui figurent dans les annexes du rapport annuel du Secrétaire général

D. Lutter contre le VIH/sida

72. La généralisation de la prévention de la transmission mère-enfant du VIH est un des plus grands accomplissements de ces derniers temps dans le domaine de la santé publique : elle a en effet permis d'éviter 1,6 million de nouvelles infections chez les enfants de moins de 15 ans depuis 2000. Les services sont de plus en plus intégrés, de nouvelles formules de prestation de ces services ont été introduites, et les traitements antirétroviraux visant à empêcher les enfants de contracter le VIH et à soutenir la santé maternelle se sont améliorés. En 2016, l'Arménie, le Bélarus et la Thaïlande ont rejoint Cuba en recevant la validation de l'OMS concernant l'élimination de la transmission mère-enfant du VIH, et plusieurs autres pays sont en bonne voie pour obtenir cette validation d'ici quelques années. Entre 2005 et 2015, les nouvelles infections à VIH chez les enfants ont diminué de 60 % et sont passées de 270 000 en 2009 à 110 000 dans les 21 pays d'Afrique subsaharienne qui faisaient partie du Plan mondial pour éliminer les nouvelles infections à VIH chez les enfants à l'horizon 2015 et maintenir leurs mères en vie. En 2015, sur environ 1,4 million de femmes enceintes vivant avec le VIH, plus d'un million ont reçu les traitements les plus efficaces de médicaments antirétroviraux, avec un taux de couverture d'environ 79 % en Afrique subsaharienne.

73. Cependant, des lacunes importantes persistent. Selon les estimations, 150 000 enfants de moins de 15 ans ont été infectés par le VIH en 2015, dont près de 85 % en Afrique subsaharienne. La majorité de ces infections ont eu lieu pendant la période d'allaitement naturel. Ce changement dans le moment de la transmission du VIH de la mère à l'enfant signifie qu'il est désormais urgent de mettre l'accent sur l'observance des régimes thérapeutiques et de suivre les mères et les nourrissons jusqu'à la fin de la période d'allaitement naturel. En outre, sur 1,8 million d'enfants de moins de 15 ans vivant avec le VIH, 50 % n'ont pas reçu de traitement en 2015, et ceux qui y ont eu accès arrivaient souvent trop tard puisque l'âge moyen de début du traitement est de trois ans et demi en Afrique subsaharienne.

74. Les progrès accomplis dans la prévention des nouvelles infections chez les adolescents ont été d'une lenteur inacceptable. Selon les prévisions, même si le taux de nouvelles infections à VIH chez les adolescents stagnait à 250 000 cas d'ici à 2021, les efforts actuels ne permettraient pas de réduire l'incidence du VIH chez les adolescents. L'impact disproportionné sur certaines populations clefs est souligné par les estimations qui indiquent que près d'un tiers de l'ensemble des nouveaux cas d'infection chez les adolescents de 15 à 19 ans ont été enregistrés en dehors de l'Afrique subsaharienne

75. En 2015, le nombre d'enfants ayant perdu un de leurs parents ou les deux à cause du sida s'élevait encore à 13 millions. Toutefois, des progrès remarquables ont été réalisés au cours des dix dernières années dans l'atténuation de l'impact social et économique du VIH et du sida sur les enfants et les familles. Les évaluations des programmes nationaux de protection sociale montrent que la protection sociale, en particulier les transferts en espèces, contribuent à l'amélioration de l'accès à la santé, à l'éducation et à la nutrition, au renforcement des réseaux sociaux, à l'amélioration de l'accès au traitement et à la prévention du VIH/sida, et à la réduction de la vulnérabilité et de la prise de risques des adolescents.

76. Compte tenu de l'état actuel de la lutte contre le sida, il est nécessaire d'innover dans l'application, la diffusion et l'optimisation en se basant sur les enseignements tirés pour améliorer les nouvelles mesures. Les travaux doivent s'étendre à l'ensemble des secteurs du développement et impliquer des acteurs non traditionnels qui répondent aux besoins des enfants, des adolescents et de leur famille, là où ils sont, tout au long de leur vie. Pour éradiquer le sida, il est essentiel de pouvoir traiter les facteurs économiques et sociaux qui continuent d'alimenter l'épidémie. La pauvreté, l'insécurité alimentaire, la consommation de drogues et d'alcool, la marginalisation, l'exclusion, la stigmatisation, les inégalités, l'inégalité des sexes, la violence et l'exploitation sexuelle augmentent les risques et réduisent la résilience au sein des populations vulnérables. La protection sociale et la protection, le soin et le soutien des enfants doivent étayer les efforts multisectoriels visant à intensifier les interventions à fort impact tout au long des deux premières décennies de la vie.

IV. Perspectives d'avenir

77. Le monde évolue rapidement, de même que les menaces et les défis auxquels les enfants sont confrontés. Les droits des enfants restent pourtant immuables, indivisibles et universels. Pour relever ces défis et atteindre les objectifs de développement durable, les partenaires doivent être suffisamment souples et adaptables pour répondre à ces dynamiques en pleine évolution. Des changements importants dans les activités et le mode d'exécution des gouvernements et des partenaires seront nécessaires pour assurer une mise en œuvre efficace du Programme 2030. Il faudra donc chercher à établir des partenariats stratégiques avec l'ensemble du système des Nations Unies, le secteur privé et la société civile pour répondre de manière intégrée aux autres priorités du bien-être des enfants mises en avant par le Programme, notamment le changement climatique, l'urbanisation, le déplacement de populations, la transition démographique et les difficultés croissantes rencontrées dans la deuxième décennie de la vie.

78. Le quinzième anniversaire du document « Un monde digne des enfants », qui suit l'adoption des objectifs de développement durable et d'autres accords mondiaux majeurs, sera l'occasion de faire le point et de déterminer comment le Programme 2030 pourra porter une attention particulière à la réduction des inégalités chez les enfants. Malgré des perspectives incertaines, les possibilités d'un changement majeur n'ont jamais été aussi grandes. Le monde a pris un nouvel engagement et dispose de plus en plus des connaissances et des moyens nécessaires pour surmonter les principaux obstacles à la réalisation du potentiel des enfants et à l'exercice de leurs droits. Faute de mesures ambitieuses dans les domaines du développement durable, de l'aide humanitaire et des changements climatiques, la promesse de progrès que représentent les nouveaux accords risque de se transformer en tragédie pour les plus jeunes. Et pour atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030, nous devons tendre la main aux enfants les plus défavorisés.